

Arrondissement de Verdun

Chemin de la Pointe-Sud

Travaux de planage et de revêtement bitumineux de la chaussée sur le chemin de la Pointe-Sud à partir de la semaine du 3 juin 2019

La Ville de Montréal vous informe qu'elle réalisera des travaux de planage et de revêtement bitumineux de la chaussée sur le chemin de la Pointe-Sud, entre la rue des Parulines et le boulevard de l'Île-des-Sœurs.

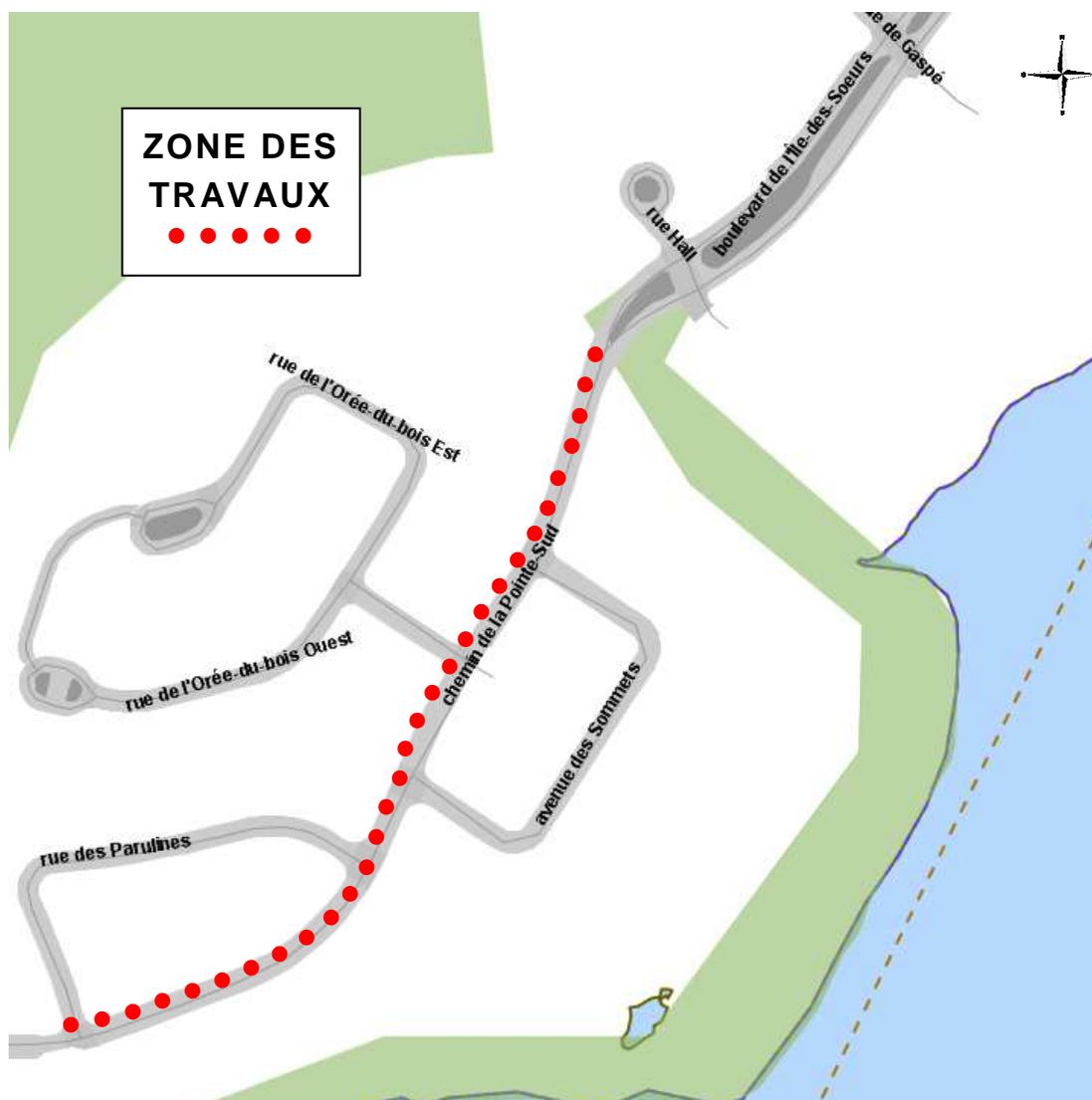
Durée et horaire des travaux

- Durée approximative de 3 jours entre les semaines du 3 et du 10 juin 2019, si les conditions météorologiques le permettent.
- Lundi au vendredi, de 9 h 30 à 19 h

Impacts

- **Circulation** : Fermeture complète d'une direction à la fois. Des chemins de détour seront proposés.
- **Stationnement** : Restrictions de stationnement dans la zone des travaux.
- **Accès** : Maintenu aux résidences et aux établissements.
- **Bruit et poussière** : Possibilité de poussière et de bruit intermittent.
- **Autobus** : Le trajet de certaines lignes d'autobus pourrait être modifié. Pour plus d'informations, STM-INFO : 514 786-4636 ou stm.info.
- **Collectes des ordures et des matières recyclables** : Déplacement des bacs et sacs à l'extérieur de l'aire de travail lors des journées de collectes par l'entrepreneur. Identifiez vos bacs.

La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux peuvent causer et prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts. Elle vous remercie de votre précieuse collaboration.



INFO-TRAVAUX



Renseignements



514 872-3777 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 20 H 30 OU LE SAMEDI ET DIMANCHE DE 9 H À 17 H



EN DEHORS DE CES HEURES, VEUILLEZ COMPOSER LE 311 POUR UNE SITUATION NÉCESSITANT UNE INTERVENTION RAPIDE ET PRIORITAIRE



info-travaux@ville.montreal.qc.ca



ville.montreal.qc.ca/chantiers

AUCUN REMPLACEMENT D'ENTRÉE DE SERVICE EN PLOMB DURANT LES TRAVAUX

La section publique des entrées de service reliant votre maison au réseau d'eau potable de la Ville ne sera pas remplacée durant les travaux de planage et revêtement de la chaussée qui seront effectués sur votre rue.

Ce type de travaux d'entretien régulier est effectué à la surface de la chaussée. Environ 50 mm d'asphalte sont enlevés et remplacés lors de ces interventions rapides qui prolongent la durée de vie d'une rue de quelques années. Les entrées de service en plomb du côté public ne seront pas remplacées durant ces travaux, car ils sont habituellement situés à 1,8 mètre sous le niveau de la rue. En conséquence, il n'y aura aucune excavation, ni reconstruction des conduites d'aqueduc ou d'égout ou des trottoirs durant ces travaux.



Conduites et entrées de service

Si vous êtes locataire, veuillez faire suivre cet avis à votre propriétaire.